



**Golf
d'Angers**
Grandeur Nature



Règlement et déroulement des compétitions

- Les compétitions sont organisées par la commission sportive, la commission sponsors ainsi que l'accueil.
- Ces compétitions régulièrement annoncées au moins 15 jours à l'avance, sont ouvertes à tous les licenciés à jour du questionnaire de santé ou certificat médical. (A défaut de mise à jour avant le début de l'épreuve, les scores ne pourront être saisis).
- Les inscriptions aux compétitions sont à effectuer en ligne sur l'application NetGolf.
- Le règlement du droit de jeu est possible au moment de l'inscription en ligne ou à l'accueil le jour de votre arrivée.
- Toute annulation devra être réalisée avant la clôture des inscriptions (la veille de la compétition à 12h maximum). Passé ce délai et sans présentation par courriel d'un motif valable, le joueur sera disqualifié.
- Les compétiteurs ne devront en aucun cas consulter le planning des réservations pour connaître leurs horaires de départ. Seuls les départs publiés sur le site web du Golf d'Angers dans l'onglet compétition sont à prendre en considération.
- Pour les compétitions classantes, les départs se font par ordre des index avec pour choix avant ou après 10 heures (sous réserve de places disponibles). Aucuns desideratas ne seront acceptés hormis ceux du sponsor. La location de voiturette est autorisée uniquement pour des raisons médicales.
- Les compétiteurs devront prévoir un temps suffisant pour récupérer leurs cartes de score au secrétariat et se présenter au starter au minimum 10 minutes avant leurs départs.
- A l'issue de la compétition, les cartes de score devront être immédiatement remises au secrétariat dûment complétées, signées par le joueur et cosignées par le marqueur. Les cartes de score incomplètes ou illisibles ne pourront être prises en considération.
- La remise des prix a lieu après la compétition aux horaires indiqués par le starter du dimanche. Si l'un des gagnants est absent lors de la remise des prix, son prix sera attribué au joueur suivant.
- La publication des résultats est disponible sur le site du golf d'Angers après la remise des prix ou au plus tard le lendemain de la compétition. Toute réclamation devra être effectuée dans les 3 jours suivant la compétition.